

de l'artillerie pour la livrer aux corps-francs : Argovie imite cet exemple en faisant conduire ses pièces à Arbonig, où les corps-francs viennent s'en emparer. En même temps 40 quintaux de viande, 18 tonnes de vin et plusieurs milliers pesant de pain sont envoyés à Zossingue pour réconforter les bandes. Les pièces d'artillerie et les caissons pris sur les corps-francs témoignent trop hautement de la conviction de Berne et d'Argovie à une entreprise inouïe dans les annales de la Confédération, et où la trahison le dispute à la cruauté. Ce sont là des conséquences nécessaires des principes de nos libéraux ; et l'on se tromperait si on pensait qu'il est possible aux radicaux d'agir autrement, lors surtout qu'ils sont imités et appuyés par des gouvernements cantonaux.

Le nombre des corps-francs était pour le moins double de celui des défenseurs de Lucerne. Ils avaient 1,200 carabiniers parfaitement armés, dix pièces d'artillerie, tant obusiers que canons, et des fusées à la congrêve. Tout cela est aujourd'hui aux mains des vainqueurs. Malgré de si formidables moyens d'attaque, la disproportion entre les morts et les blessés des deux troupes est si prodigieuse, qu'amis et ennemis en sont également étonnés. On n'a pas pris la peine de compter les cadavres des vaincus ; mais on sait qu'ils en a été relevé plusieurs centaines ; quant aux troupes lucernoises cinq morts seulement ont été constatés. Le nombre des prisonniers monte à plus de deux mille, que saute d'un meilleur local, on s'est vu forcés d'enfermer dans l'église des Jésuites et dans celle des Franciscains. Nouveau crime à la charge des Jésuites, dont l'église, qui depuis quatre-vingts ans ne leur appartient plus, mais qui continue de porter leur nom, sera de lieu de réclusion à des patriotes malheureux. La valeur des prises faites sur l'ennemi peut être estimée à plus de 200,000 fr. de Suisse (300,000 fr. de France), et notre arsenal conservera fidèlement l'artillerie conquise sur nos prétendus confédérés.

—Un journal Suisse fait sur le grand nombre des prisonniers tombés au pouvoir des Lucernois, l'observation suivante :

“On s'étonnera sans doute qu'il ait été fait à Lucerne, un si grand nombre de prisonniers. C'est pourtant facile à expliquer ; d'une part, le soldat courageux dans la bataille est magnanime après la victoire ; d'une autre part, ces volontaires radicaux se jetaient aux genoux du vainqueur, et lui demandaient la vie au nom de leurs femmes et de leurs enfants. Nous n'avions pas le courage, disaient les habitants des petits cantons, de leur rendre justice.

“Que sera Lucerne de tous ces prisonniers ? Le devoir de la défense personnelle, le droit des gens, les lois militaires ont prononcé sur leur sort ; partout en Europe, en Allemagne, en France, dans le Tessin, en Argovie, à Berne, ils seraient déjà passés par les armes. Mais Lucerne n'en agira point ainsi : il leur demandera par écrit la promesse qu'ils ne feront plus un acte, qu'ils n'écriront plus une ligne, qu'ils ne diront plus un mot contre ceux qui leur ont accordé la vie, et puis... il les laissera aller.”

—Nous recevons de Lucerne des détails fort remarquables sur certains faits relatifs aux combats des 31 mars et 1er. avril, et dont la partie purement militaire sera bientôt authentiquement exposée dans le rapport que l'état major du corps d'armée lucernois prépare pour être mis sous les yeux des deux conseils.

—Les prisonniers de guerre interrogés par les juges instructeurs, commis à cet effet, donnent sur la force de leurs divers corps et sur les combinaisons stratégiques arrêtées entre leurs chefs, les renseignements les plus intéressants. L'ensemble des corps francs comprenait 133 compagnies à 80 hommes chacune, ce qui formerait un total de 11,040 hommes de toutes armes. La colonne partie de Zossingue (Berne) était divisée en deux brigades de deux bataillons chacune. Elle fut bientôt jointe par d'autres colonnes venues du Siéland bernois et de Soleure, parties de Hütteswyl et qui s'étaient réunies à Ettiswil, forte ensemble de 4,000 hommes. L'armée radicale marchait précédée et flanquée de 1,200 carabiniers qui se vantaient de toucher leur homme à la distance de six cents pas. Était-ce de leur part fofanerie, ou leurs armes avaient-elles réellement cette portée, et leur tir cette justesse acquise par de longs et fréquents exercices, nommément aux tirs fédéraux ? Dans ce dernier cas, à quelle cause supérieure au talent du tir faut-il attribuer l'impuissance de leur feu, au point que 1,200 tireurs portant chacun 40 cartouches (en tout 48,000), et appuyés de dix pièces d'artillerie, n'ont pu donner la mort qu'à huit hommes ? Car une nouvelle revue des rapports militaires des troupes lucernoises et auxiliaires a réduit à ce nombre les morts, parmi lesquels on paraît avoir d'abord compris trois soldats qui se sont retrouvés. Les six compagnies de carabiniers lucernois et alliés ont eu — on ne s'explique pas trop dans le camp radical ni pourquoi, ni comment — plus d'habileté ou plus de fortune, bien que la moitié de ces braves n'aient pu prendre part au combat que le lundi 1er. avril. On s'étonnera bien davantage encore lorsqu'on saura avec quelle troupe petite de nombre, mais que multipliait une héroïque valeur, le général de Sonnenberg a réussi à descendre dans la soirée du 31 mars la ville de Lucerne jusqu'à ce que le contingent fédéral d'Urv et de Zug, arrivé dans la nuit, ait pu prendre sa place dans la ligne de bataille.

Il est vrai que la ville, quand bien même, par suite de quelque effort plus courageux, elle serait tombée aux mains des hordes, serait insailliblement devenue leur tombeau, car défendue rue par rue, pied à pied et pont par pont (1).

(1) Lucerne a sur la pointe du lac qui entre dans la ville, et sur la Leuss, deux ponts couverts et fort longs, qui, coupés et de facile défense, auraient fourni à la garnison repoussée du centre de la ville des points de ralliement et de résistance que les assaillants n'auraient pas facilement forcés.

elle aurait tenu assez longtemps pour donner au reste des catholiques le temps de revenir par eau ; et alors, malheur à quiconque aurait appartené aux corps francs. Aucun moyen de fuite ne leur serait resté, car toute l'enceinte du côté de la terre eût été cernée par le Landsturm et on n'aurait fait quartier à personne. On frémît lorsqu'on jette un coup-d'œil sur la plupart des routiers qui ont été faits prisonniers s'ils eussent été maîtres de la cité seulement pendant une heure ! Qui peut se faire une idée des frères qu'ils eussent exorcées sur les propriétés et sur les personnes ? Les chefs de ces bandes, qu'auraient-ils fait, qu'auraient-ils pu faire pour mettre leur responsabilité à couvert de tant d'horribles forfaits commis sur une population de frères ? Ils s'en seraient déclarés fort touchés, mais ils auraient qualifié ces forfaits d'excès momentanés, inévitables à la guerre, et, en cette circonstance provoqués par la résistance insensée des partisans et des affiliés aux Jésuites. Gloire donc à Dieu et louanges éternelles à sa miséricorde, qui pour nous nous préserver de si cruels malheurs, a frappé nos ennemis d'irrésolution et de terreur, tandis qu'il animait d'un indomptable courage nos concitoyens et nos alliés.

On a trouvé sur les chefs des routiers, prisonniers à Lucerne, des correspondances originales qui établissent non seulement la connivence, mais la coopération active de certains magistrats très haut placés dans leurs cantons, entre autres du sieur Welbel, préfet argovien de l'arrondissement de Muri et membre du Grand Conseil d'Argovie, du conseiller de régence, Curti de Saint Gall. “Ami ! disait le premier, il faut que le coup soit porté, pour vous il n'est plus d'autre salut possible, et ayant que les baionnettes étrangères puissent arriver, vous aurez depuis longtemps achevé votre besogne !”

“Je ne veux pas m'ingérer à donner des conseils, mais il me paraît qu'il faudrait, s'il est possible, en finir avec Leu, Siegwart et Beubuni... Aurez-vous des auxiliaires de Berne et Zurich ? cela serait fort désirable, ne fût-ce que pour l'effet moral que produirait leur assistance.

“Pourquoi le gouvernement de Lucerne n'appelle-t-il pas tout son monde sous les armes ? A-t-il renoncé à son existence ? La fortune ne peut vous manquer, si vous ne manquez de courage !” Fais moi connaître par le retour de mon messager, verbalement ou par écrit, vos plans et la situation des choses. Ici, tout est dans l'attente, mais calme et tranquille.

“Adieu. Tout à toi.

WEIBEL (2).”

Cette lettre est datée de Muri, le 25 mars.

Je ne puis mieux terminer cette lettre que par le récit d'un trait qui sera connâtre le beau caractère de nos fidèles alliés de Zug, caractère qui est celui de tous braves soldats catholiques. On rapportait en ville le corps d'un soldat du train à peine âgé de vingt ans et appartenant au contingent auxiliaire de Zug, qui venait de trouver la mort au combat du Gütsch. Sous la porte de la ville on fit halte, et la civière sur laquelle gisait le mort fut déposée par terre. Les guerriers zugois, encore tout animés de leur victoire, se groupèrent en silence autour du défunt, posant leurs armes victorieuses autour de leur brave compagnon et s'agenouillant avec une piété exemplaire ; ils récitaient tous un Pater pour le repos de l'âme de leur frère tombé victime de la défense de la religion et de la liberté. Dans la pensée de notre peuple, la religion et la liberté ne se séparent jamais ; il les considère comme les suprêmes biens de l'humanité ; mais la liberté n'est point ce que voudrait en faire le jacobinisme. Pour notre peuple, être libre c'est être volontairement soumis à l'autorité légitime.

On assure que des commissaires de Soleure doivent se présenter à Lucerne pour y réclamer la restitution de leurs pièces d'artillerie, qu'ils prétendent leur avoir été volées. On demeure confondu devant une pareille impudence, à laquelle il sera répondre de la manière convenable. Lorsqu'on se croit en force et assuré de la victoire, on coopère patiemment au plus odieux attentat qui puisse être commis contre un Etat allié ; a-t-on été battu, on n'est plus qu'un loyal confédéré. Tartufe en voudrait à ces gens-là de l'avoir ainsi dépassé, mais les pièces de Soleure figurent à l'arsenal de Lucerne, éternel monument d'ignominie pour les uns et de gloire pour les autres ; et, si jamais elles retournent à Soleure, ce ne sera que lorsque le canton aura repris son rang naturel dans l'union catholique.

POLOGNE.

—Nous apprenons, par plusieurs correspondances particulières, qu'une grande opulence règne actuellement dans le royaume de Pologne, suite des mesures rigoureuses du gouvernement russe, qui continue ses persécutions contre le catholicisme et a fait opérer plusieurs arrestations.

Le gouvernement vient de décider qu'à l'avenir le clergé polonais serait ses études dans le nouveau séminaire catholique de Saint-Pétersbourg. Le discours que l'Empereur a adressé, dans une occasion récente, au directeur de ce séminaire, peut donner une idée des principes que l'on y inculquera aux jeunes ecclésiastiques : l'Empereur a dit qu'il ne souffrirait les prêtres catholiques que sous la condition qu'ils reconnaîtraient son primat et renonçaient à toute relation avec la cour de Rome.

UNIVERS.

SARDIGNE.

—Nous lisons dans le Spectateur de Dijon :

“Quelques journaux ont fait mention d'un projet du roi Charles-Albert de rétablir le fameux ordre des chevaliers hospitaliers ; on ajoute que ce monar-

(2) Cet individu s'est rendu fameux par l'odieuse conduite qu'en 1841 il a tenue dans l'affaire de l'abbaye de Muri. Pris et enfermé par les habitants soulevés, il fut alors sauvé par la protection de l'abbé, que, depuis, il poursuit avec une incroyable furur.